

## Consignes rédactionnelles pour les articles des JDL

- Les articles ne doivent pas dépasser **35 000 signes** (espaces compris et bibliographie incluse et jamais plus de 12 pages).
- Seuls les textes écrits sous **Word** sont acceptés. Les contributions en pdf ne seront pas traitées.
- Le texte de l'article est écrit **en times new roman, corps 11**.
- Lorsque les articles contiennent des graphiques et des tableaux, transmettre également les fichiers excel correspondants.
- Les graphiques et tableaux doivent avoir un **titre** explicite et doivent préciser les **unités** utilisées. Il est conseillé de les accompagner d'une note d'explication avec exemple de lecture. Pour chaque graphique ou tableau, il est obligatoire de mentionner leur **source**.
- Lorsque les articles contiennent des **formules mathématiques**, veiller à ce que les symboles utilisés soient reconnus et conservés par la police Times new roman
- Un article peut aussi comprendre des annexes (utiles à la lecture), un index ou un glossaire.
- La numérotation des notes de bas de page, tableaux, graphiques et schémas doit être continue au fil de l'article.
- La bibliographie : chaque référence bibliographique doit comporter le nom et l'initiale du prénom de l'auteur, le titre de l'article ou de l'ouvrage, l'éditeur et le lieu d'édition. S'il s'agit d'un article, citer les références de la source (pour une revue : le numéro, la date ; pour un ouvrage collectif : le nom des éditeurs...).

### Exemple :

#### Article dans revue

Bourdieu P. (1974), « Avenir de classe et causalité du probable », *Revue française de sociologie*, XV, pp. 3-42.

#### Ouvrage

Bourdieu P. (1980), *Le sens pratique*, Paris, Minit.

#### Article dans ouvrage collectif

Bruyère M. et Lemistre P. (2005), « Trouver un emploi en rapport avec sa spécialité de formation : une situation rentable ? », in J.-F. Giret, A. Lopez et J. Rose (dir.), *Des formations pour quels emplois ?*, Paris, La Découverte/Céreq, pp. 249-260.

### Hierarchisation des titres

1. Titre niveau 1

1.1. Titre niveau 2

1.1.1. Titre niveau 3

*Titre niveau 4* (gras, italique, aligné à gauche)

**Éviter d'aller au-delà de 4 niveaux de titres**